

Lucien MORIN

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
du ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

S.I.R.E.N. : 314 219 627

Association Les AMIS du COUDON – CHANTIER d'INSERTION

Siege social : Place Général de Gaulle

B.P. Mairie de La VALETTE

83160 La VALETTE-du-VAR

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels et rapport spécial**

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2013

Traverse des Maurettes-Hautes 83210 SOLLIES-PONT

Tél : 04 94 33 21 29 Fax : 04 94 20 83 90

Email : lucien.morin@wanadoo.fr

Lucien MORIN

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
du ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

S.I.R.E.N. : 314 219 627

Association Les AMIS du COUDON – CHANTIER d'INSERTION

Siege social : Place Général de Gaulle

B.P. Mairie de La VALETTE

83160 La VALETTE-du-VAR

**Rapport sur les comptes annuels
du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31/12/2013

Traverse des Maurettes-Hautes 83210 SOLLIES-PONT

Tél : 04 94 33 21 29 Fax : 04 94 20 83 90

Email : lucien.morin@wanadoo.fr

Lucien MORIN

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
du ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

S.I.R.E.N. : 314 219 627

Association Les AMIS du COUDON – CHANTIER d'INSERTION

Siege social : Place Général de Gaulle

B.P. Mairie de La VALETTE

83160 La VALETTE-du-VAR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres de l'Assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « Les AMIS du COUDON - CHANTIER d'INSERTION », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent

Traverse des Maurettes-Hautes 83210 SOLLIES-PONT

Tél : 04 94 33 21 29 Fax : 04 94 20 83 90

Email : lucien.morin@wanadoo.fr

pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Par ailleurs, nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SOLLIES-PONT, le 16 mai 2014

Le commissaire aux comptes



Lucien MORIN

Lucien MORIN

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
du ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

S.I.R.E.N. : 314 219 627

Association Les AMIS du COUDON – CHANTIER d'INSERTION

Siege social : Place Général de Gaulle

B.P. Mairie de La VALETTE

83160 La VALETTE-du-VAR

**Rapport sur les comptes annuels
du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31/12/2013

Traverse des Maurettes-Hautes 83210 SOLLIES-PONT

Tél : 04 94 33 21 29 Fax : 04 94 20 83 90

Email : lucien.morin@wanadoo.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 916	3 787	129	603	474	78.65	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	44 612	34 341	10 272	10 159	113	1.12	
	Autres immobilisations corporelles	122 917	94 848	28 069	12 202	15 867	130.03	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	153		153	153				
Prêts								
Autres immobilisations financières	91		91	91				
	TOTAL I	171 689	132 975	38 714	23 207	15 506	66.82	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 189		1 189	1 096	93	8.52	
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	23 996		23 996	6 422	17 573	273.63	
	Autres créances	481 444		481 444	196 692	284 752	144.77	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	99 292		99 292	130 822	31 530	24.10		
Charges constatées d'avance (3)	6 635		6 635	5 357	1 277	23.84		
	TOTAL III	612 556		612 556	340 390	272 166	79.96	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	784 244	132 975	651 269	363 597	287 673	79.12	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	132 435		122 485		9 950	8.12
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	49 016		50 539		1 523	3.01
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	58 467		1 523		59 989	NS
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	239 918		171 501		68 417	39.89
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	65 600		4 250		61 350	NS
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	65 600		4 250		61 350	NS
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	8 767				8 767	
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 600		19 674		171 926	873.86
	Dettes fiscales et sociales	141 967		168 171		26 204	15.58
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	3 417				3 417	
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	345 752		187 846		157 906	84.06
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	651 269		363 597		287 673	79.12

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

345 752 187 846



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	77 645		53 649		23 997	44.73
Production stockée Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	866 804		739 843		126 961	17.16
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	345 791		133 678		212 113	158.68
Collectes						
Cotisations			45		45	100.00
Autres produits						
TOTAL I	1 290 241		927 214		363 026	39.15
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	7 581		5 540		2 040	36.82
Autres achats et charges externes	322 437		204 924		117 513	57.34
Impôts, taxes et versements assimilés	37 381		22 461		14 920	66.43
Salaires et traitements	676 158		570 785		105 372	18.46
Charges sociales	118 127		127 852		9 725	7.61
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 293		16 299		5 006	30.71
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	70		320		250	78.13
TOTAL II	1 173 046		948 181		224 865	23.72
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	117 195		20 967		138 162	658.96
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	902		1 112		210	18.89
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	902		1 112		210	18.89
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	204				204	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	204				204	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	698		1 112		414	37.19
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	117 893		19 855		137 748	693.78
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	924		1 305		381	29.19
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	924		1 305		381	29.19
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 258		5 643		4 385	77.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	1 258		5 643		4 385	77.71
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	334		4 338		4 004	92.30
Impôts sur les bénéfices (IX)	93		11		82	745.45
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 292 066		929 631		362 436	38.99
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 174 600		953 835		220 765	23.15
SOLDE INTERMEDIAIRE	117 467		24 204		141 670	585.32
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			22 681		22 681	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	59 000				59 000	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	58 467		1 523		59 989	NS

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature			2 679	3 678	999	27.17-
TOTAL			2 679	3 678	999	27.17-
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services			2 679	3 678	999	27.17-
Personnel bénévole						
Prestations						
TOTAL			2 679	3 678	999	27.17-



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant.

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Conformément au décret du 30/12/2005 relatif aux PME les amortissements restent calculés sur la durée d'usage.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 743		173
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	39 932		4 680
Matériel de transport	80 518		16 146
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 452		5 801
TOTAL	145 903		26 627
Autres titres immobilisés	153		
Prêts, autres immobilisations financières	91		1 566
TOTAL	244		1 566
TOTAL GENERAL	149 889		28 365

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 916	3 916
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			44 612	44 612
Matériel de transport		5 000	91 664	91 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 253	31 253
TOTAL		5 000	167 530	167 530
Autres titres immobilisés			153	153
Prêts, autres immobilisations financières		1 566	91	91
TOTAL		1 566	244	244
TOTAL GENERAL		6 566	171 689	171 689

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 140	647		3 787
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 774	4 567		34 341
Matériel de transport	73 749	3 752	5 000	72 501
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 019	2 327		22 347
TOTAL	123 542	10 646	5 000	129 188
TOTAL GENERAL	126 682	11 293	5 000	132 975

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	647				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 567				
Matériel de transport	3 752				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 327				
TOTAL	10 646				
TOTAL GENERAL	11 293				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	91	91	
Autres créances clients	23 996	23 996	
Personnel et comptes rattachés	1 650	1 650	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328 615	328 615	
Divers état et autres collectivités publiques	151 179	151 179	
Charges constatées d'avance	6 635	6 635	
TOTAL	512 165	512 165	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18	18		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	8 749	8 749		
Fournisseurs et comptes rattachés	191 600	191 600		
Personnel et comptes rattachés	23 716	23 716		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111 616	111 616		
Impôts sur les bénéfices	93	93		
Autres impôts taxes et assimilés	6 543	6 543		
Autres dettes	3 417	3 417		
TOTAL	345 752	345 752		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 251			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
Total Fonds Dédiés	4 250	4 250	4 250	65 600	65 600
TOTAL	4 250	4 250	4 250	65 600	65 600

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	479 794
Total	479 794

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 967
Dettes fiscales et sociales	50 944
Autres dettes	2 967
Total	228 896

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 635
Total	6 635

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Pas de rémunération des dirigeants.

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires de la Mairie de La Valette du Var pour les mises à disposition gratuite de biens et services s'élèvent à 2 678.65 euros. La mise à disposition des locaux n'est pas chiffrée.



Lucien MORIN

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
du ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

S.I.R.E.N. : 314 219 627

Association Les AMIS du COUDON – CHANTIER d'INSERTION

Siege social : Place Général de Gaulle

B.P. Mairie de La VALETTE

83160 La VALETTE-du-VAR

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2013

Traverse des Maurettes-Hautes 83210 SOLLIES-PONT

Tél : 04 94 33 21 29 Fax : 04 94 20 83 90

Email : lucien.morin@wanadoo.fr

Lucien MORIN

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale
du ressort de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

S.I.R.E.N. : 314 219 627

Association Les AMIS du COUDON – CHANTIER d'INSERTION

Siege social : Place Général de Gaulle

B.P. Mairie de La VALETTE

83160 La VALETTE-du-VAR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres de l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Traverse des Maurettes-Hautes 83210 SOLLIES-PONT

Tél : 04 94 33 21 29 Fax : 04 94 20 83 90

Email : lucien.morin@wanadoo.fr

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à SOLLIES-PONT, le 16 mai 2014

Le Commissaire aux comptes



Lucien MORIN